

BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME II (2006)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT ■

DOCUMENT/CONFJES/2007/C31-04 B

■ Projets du Programme II - Développement du Sport

Projet n°1 : Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun

Projet n°2 : Formation des cadres techniques (DTN, formateurs, officiels techniques) en partenariat avec les confédérations sportives et les fédérations internationales avec lesquelles la CONFJES aurait signé des conventions de partenariat

Projet n°3 : Appui à la détection des jeunes talents en partenariat avec les confédérations sportives africaines

Projet n°4 : Programme FFPO : détection et préparation des jeunes talents

Projet n°5 : Programme FFPO : Appui à la formation de l'élite sportive dans les centres internationaux de haut niveau créés en Afrique et contribution à l'amélioration de l'environnement de ces sportifs de haut niveau

Projet n°6 : Réunion annuelle du Comité scientifique de lutte contre le dopage

Projet n°7 : Camps d'entraînement préparatoire aux Championnats d'Afrique d'Athlétisme

Projet n°10 : Formation des représentants de zone du Comité Scientifique de lutte contre le dopage

Projet n°11 : Formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la rentabilité

Projet n°12 : Formation des femmes en administration et management du sport : GRH

Projet n°11 (reporté de 2005) : Programme de recherche en médecine traditionnelle Africaine dans le cadre de la lutte contre le dopage



Introduction

Le rapport d'activités du Programme II-Développement du Sport, présente les différentes actions exécutées dans le cadre de la programmation annuelle 2006 de la CONFEJES.

Ce programme comprend au total douze (12) projets : **dix (10) projets ont été exécutés et deux (2) ont été reportés. Soit un taux d'exécution de 80%**. Un (1) projet reporté de l'année 2005 a également été exécuté en 2006.

Le budget alloué à cette programmation 2006 a été de l'ordre de 557 396 056 Fcfa y compris le budget FFPO.

Les différents projets ont pris en compte les actions suivantes :

- la signature des conventions avec le Mouvement Sportif et les partenaires au développement ;
- la détection des jeunes talents ;
- la promotion du sport de haut niveau ;
- la dimension du genre ;
- la protection de la santé du sportif (lutte contre le dopage) ;
- la promotion du sport pour handicapés.

Tous les projets exécutés ont rencontré un écho favorable auprès des participants tant dans leur conception, que dans leur mise en œuvre.

La plupart des projets ont d'ailleurs été reconduits en 2007 afin de permettre d'étendre l'action aux autres pays membres de la CONFEJES ou en vue de renforcer les acquis entamés dans les précédents projets.

Projet n°1 : « Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les Fédérations internationales et les Confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun »

La concertation avec le Mouvement Sportif international est devenue en 2006 l'un des points forts de notre action dans le domaine du sport. Elle est reconnue comme exemplaire par nos partenaires, soit dans des échanges de correspondances, soit lors de réunions, voire même de séminaires ou forums internationaux. Elle est également mentionnée dans les revues des Fédérations internationales. En particulier nos partenaires se plaisent à souligner le caractère concret des programmes figurant dans les protocoles de partenariat et l'efficacité de la CONFEJES dans leur mise en oeuvre sur le terrain.

Au cours de l'année 2006 nous avons poursuivi les programmes déjà en cours avec la **Fédération Internationale des Lutttes associées (FILA)**, les **Confédérations Africaines d'Athlétisme (CAA) et de Rugby (CAR)**, en signant et mettant en oeuvre, lorsque c'était nécessaire des avenants aux conventions initiales pour en prolonger la durée d'un commun accord.

S'agissant du partenariat signé avec la **Fédération Française Handisport**, l'un des éléments a été réalisé en février 2007 en Mauritanie, l'autre est programmé pour mai ou juin à Paris. Enfin l'arrangement de collaboration avec l'**Agence Nationale pour le Sport de Roumanie** s'est traduit en novembre 2006 par notre participation au 1er Forum international sur le sport en Francophonie organisé à Bucarest, par l'invitation d'une délégation de boxeurs du Centre international de Tunis à un important tournoi international en mai 2006 en Roumanie et par l'accueil en février 2007 d'une délégation du CIAD pour la programmation d'échanges à réaliser cette année.

Les discussions menées en 2006 ont également permis de signer deux (2) nouveaux accords de partenariat, l'un le 30 mai 2006 avec la **Fédération Internationale d'escrime (FIE)** qui a reçu en mars 2007 sa première concrétisation; l'autre le 11 janvier 2007, particulièrement important, avec M.Lassana PALENFO, Président de l'**Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA)** à l'occasion du Forum international «Jeunesse, Sport et Paix» tenu à Brazzaville en présence du Président du Comité International Olympique et auquel nous avons été invités par l'ACNOA.

Une convention de partenariat avec la **Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF)** discutée directement avec son Président M. Lamine DIACK à Maurice puis Dakar devrait être conclue très prochainement, de même que celle que nous voulons signer avec la Fondation Olympafrica pour le développement du sport de proximité.

A l'heure actuelle seule la convention signée en 2006 avec la **Fédération Internationale et la Confédération africaine de Boxe** pour le développement du Centre International de Tunis ne nous donne pas satisfaction. Le Secrétaire général de la CONFEJES a rencontré, à ce sujet le Dr BESSALEM, Président de la CAB le 1er février. Une réunion de concertation et de mise au point a été proposée, après plusieurs échanges de correspondances, pour les 19 et 20 avril prochains à Tunis.

D'autres conventions sont en cours d'établissement. Il s'agit de l'**Agence Mondiale Antidopage** avec qui, les programmes annuels ont déjà été harmonisés et ont participé à la réunion annuelle de notre comité scientifique de lutte contre le dopage, de l'**Union Africaine de Judo** et de **CFI**.

Projet n°2 : « Formation de cadres techniques (DTN, formateurs, officiels techniques, ...) en partenariat avec les Confédérations sportives et les Fédérations internationales avec lesquelles la CONFEJES aurait signé des conventions de partenariat »

Ce projet s'est limité en 2006 à la poursuite de l'opération de formation des Directeurs techniques nationaux de rugby, entièrement mise en oeuvre par la Confédération africaine en concertation avec nous.

Trois (3) stages ont été organisés pour cette 2ème phase à Tunis, Ouagadougou et La Réunion (pour la zone Océan Indien et Afrique de l'Est). La 3ème et dernière phase est prévue pour 2007 et sera complétée par le projet qui vous sera proposé dans le programme I de la programmation 2007.

Nous comptons également, à la demande de nos partenaires, étendre en 2007 ce programme de formation de cadres à l'escrime et aux centres d'animation sportive « Olympafrica ».

Projet n°3 : « Appui à la détection des jeunes talents en partenariat avec les Confédérations sportives africaines »

Au départ et suite à l'avenant de la convention signée avec la CAA, six (6) pays ont été ciblés (population entre 11 et 14 ans). Cinq (5) ont répondu aux attentes et réalisé le projet dans son ensemble : Cameroun, Madagascar, Rwanda, Sénégal et Togo. Le Burkina Faso n'a pu le concrétiser qu'en 2007. Toutefois, il faudra souligner que le dynamisme relatif de certaines Fédérations nationales d'athlétisme, chargées de mettre en oeuvre la 1ère phase du projet, a dû être fortement ranimé par la Confédération Africaine, très impliquée dans ce projet qui représente l'une des dominantes de sa politique.

Même si le rythme n'a pas été celui que nous aurions souhaité, une première réunion de suivi a été organisée à Maurice en août 2006 à l'occasion des Championnats d'Afrique.

Une mission d'évaluation, réalisée à ce jour dans cinq (5) pays sur six (6) va permettre l'évaluation finale programmée en présence du Président de la CAA et des six (6) Présidents des Fédérations nationales à la fin avril à l'occasion du Congrès de la CAA. Les éléments actuellement en notre possession nous permettent d'envisager un passage à la 2ème phase (extension à tout le territoire national) dans au moins trois (3) pays.

Difficultés :

- Structures d'accueil qui n'ont pas toujours été prévues par les pays (difficultés majeures du futur projet national...);
- Absence d'encadrement adéquat dans certains pays ;
- Manque de suivi médical ;
- Articulation parfois difficile avec le Ministère en charge de l'Education pour les enfants scolarisés ;
- Doute sur le suivi des talents identifiés : que faire des sélectionnés plus tard ?

Projet n°4 : « Programme FFPO : détection et préparation des jeunes talents »

■ Appuis techniques nationaux (ATN)

Le calendrier de mise en oeuvre des projets réduit à seulement sept (7) mois n'a pas permis d'effectuer les nombreuses relances qui avaient entraîné une progression spectaculaire des pays bénéficiaires en 2005.

Malgré ce, quinze (15) Etats ont présenté dans les délais requis, ou presque, un dossier relatif

aux ATN. Malheureusement quatre (4) d'entre eux n'ont pu présenter un dossier recevable faute soit d'avoir justifié la remise aux bénéficiaires des ATN 2005, soit d'avoir fourni des coordonnées bancaires exploitables pour virer les fonds.

Ainsi ce sont quatre-vingt dix-huit (98) candidats qui n'ont pu bénéficier du programme en 2006.

En examinant le tableau récapitulatif ci-après, il convient de noter que l'objectif de consacrer au moins 50 % des ATN aux jeunes sportifs en activité a été très largement atteint (78 %).

Il semble que la limitation à trente (30) ATN par Etat, décidée par le Bureau à Beyrouth, ait eu pour conséquence de réduire sensiblement les propositions des Etats dans les autres catégories : ainsi les sportifs handicapés retenus sont passés de 16 à 12,5 %, les cadres techniques bénévoles de 7 à 6 % et surtout les anciens sportifs de 6 à 3 %.

Le programme se trouve ainsi, dès la 1ère année, recentré sur ses objectifs prioritaires.

Le pourcentage de jeunes filles bénéficiaires est resté stable, sans réussir à atteindre les 30 %. Un effort important reste à faire dans ce domaine.

S'agissant enfin des autres améliorations du dispositif décidées par le dernier Bureau, il convient de signaler que :

- l'ensemble des jeunes sélectionnés pour le Club CONFEJES a bénéficié des ATN. Cependant certaines fédérations nationales n'avaient pas tenu compte de cet impératif dans la présentation de leur liste de candidats sans que les rectifications nécessaires ne soient apportées par les Ministères en charge du sport. Le Secrétariat général a donc, dans quatre (4) cas, intégrés automatiquement ces jeunes ;
- le versement des ATN sur l'ensemble de l'année 2006 a été effectif pour dix (10) Etats, le 11ème Etat n'ayant pas fourni de justificatif de versement aux bénéficiaires de la première tranche (1er semestre).

Même si des imprécisions ont encore été relevées, particulièrement pour ce qui concerne les coordonnées bancaires, il semble qu'une majorité d'Etats membres ait adhéré aux principes de rigueur de gestion et de cohérence du programme, amorcés en 2005, première année connaissant un fonctionnement normal depuis 2001 et confirmés en 2006.

L'un des objectifs que se fixe le Secrétariat général pour 2007 est d'accroître le nombre de pays bénéficiaires, si une période de gestion plus normale lui est accordée.

Afin d'améliorer encore la cohérence du programme, il est également proposé que, dans les cinq (5) disciplines où la CONFEJES collabore avec le Mouvement Sportif international ou africain pour le fonctionnement des Centres internationaux de haut niveau (athlétisme, boxe, escrime, judo et lutte) des critères indicatifs de sélection soient élaborés avec les instances sportives et communiqués aux Etats membres.

Enfin, un accent particulier sera mis sur la nécessité de progresser vers l'objectif de la parité des genres.

■ Récapitulatif de l'attribution des ATN - Année 2006

Pays	Garçons	Filles	Handicapés	Hommes	Femmes	Anciens sportifs	Total	Non retenus
Bénin	12	8	8				28	5
Burkina Faso	9	4	3				16	12
Cameroun	15	12				1	28	2
Egypte								30
Madagascar	16	11		4	2	4	37	9
Mali								30
Maroc								14
Maurice	22	5					27	
Niger	14	2	9	1		3	29	2
Rwanda								24
Sénégal	21	5		1			27	2
Seychelles	22	5	3				30	
Tchad	6	4	3	7		1	21	
Togo	17		6	4			27	
Tunisie	19	5	6				30	
	173	61	38	17	2	9	300	130

■ Club CONFEJES

La date tardive à laquelle ont été arrêtés la programmation et les financements 2006 n'ont pas permis une mise en œuvre optimale de ce programme.

En effet la période de juillet – août – septembre est traditionnellement celle des grandes compétitions et ne permet pas l'organisation de ces stages. Le dernier trimestre de l'année, particulièrement riche en réalisation des projets CONFEJES et la disponibilité restreinte des techniciens susceptibles d'assurer l'encadrement, nous ont conduit à différer deux (2) stages sur quatre (4), en accord avec les Fédérations internationales et Confédérations africaines concernées.

Toutefois, la capacité du stage d'athlétisme pour l'Afrique de l'Ouest a pu être sensiblement augmentée (53 stagiaires) en privilégiant la solution du transport routier de préférence au transport aérien pour les stagiaires.

Malgré le surcroît de travail que représente cette solution, elle sera désormais retenue dans tous les cas où les liaisons autres qu'aériennes le permettront.

Enfin, ainsi qu'il est mentionné plus loin, il faut souligner que huit (8) anciens participants des stages du Club CONFEJES ont intégré cette année les Centres internationaux de haut niveau : athlétisme (5), judo (2), lutte (1).

Enfin, la Confédération Africaine de Boxe et la Fédération Internationale d'Escrime ont souhaité que le Club CONFEJES soit ouvert à ces disciplines en 2007.

Projet n°5 : « Programme FFPO : Appui à la formation de l'élite sportive dans les centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique et contribution à l'amélioration de l'environnement de ces sportifs de haut niveau »

L'année 2006 a vu confirmer et conforter le dialogue confiant et fructueux entre la CONFEJES et l'ensemble des acteurs du développement du sport de haut niveau (Solidarité Olympique, Fédérations internationales, Confédérations africaines).

L'action du Secrétariat général s'est exercée dans trois (3) directions :

- consolidations de l'existant ;
- amélioration du positionnement des Centres au sein d'une politique globale de développement du sport ;
- ouverture à d'autres disciplines en fonction de l'implication du Mouvement Sportif international.

■ **Consolidation de l'existant**

Il faut tout d'abord rappeler que l'organisation des Jeux de la Francophonie fin 2005 et la mise en place seulement en 2006 des programmes élites (Jeux Olympiques de Pékin) et espoirs (Jeux Olympiques de Londres) de la Solidarité Olympique avaient conduit à reporter à 2006 la sélection de nouvelles promotions de boursiers pour les centres.

Le renouvellement a été effectué en avril (CIAD et CIAM), juin (CIJA) et septembre (CIBOTH) en fonction notamment des dates de réunion des Conseils d'administration.

Le **CIAD**, après avoir connu quelques problèmes signalés l'an dernier, est reparti avec de nouveaux stagiaires et des objectifs de gestion sportive, administrative et financière clairement déterminés par le Conseil d'administration extraordinaire du 24 mars 2006.

Le Conseil d'administration du 6 décembre a permis de constater une amélioration particulièrement sensible dans tous les secteurs qui doit constituer une forte incitation pour tous les responsables à persévérer dans cette voie.

Il convient de souligner à nouveau l'implication particulière de la Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF), symbolisée par la présidence assurée lors des deux derniers Conseils d'Administration par le Directeur de Cabinet du Président Lamine DIACK.

Le **CIAM** accueille désormais plusieurs jeunes espoirs dans le domaine des épreuves combinées contribuant à développer une discipline particulièrement peu prisée en Afrique Subsaharienne.

Il organise désormais régulièrement des stages régionaux de préparation aux grands évènements régionaux ou internationaux.

Il a également soutenu efficacement, avec le concours des autorités mauriciennes toujours disponibles, les programmes de la CONFEJES (stages du Club CONFEJES, camp d'entraînement pour les Championnats d'Afrique).

Le **CIJA** a été très lourdement frappé par le décès accidentel d'une de ses plus brillantes stagiaires. Il continue néanmoins d'obtenir d'excellents résultats aux différentes compétitions continentales et d'assurer la progression des meilleurs éléments au plan mondial. Par contre, l'ouverture d'un deuxième Centre à Madagascar a été définitivement abandonnée, les conditions

d'accueil notamment sur le plan sportif n'ayant pu être réunies.

Malgré la signature, en février 2006, d'une convention de partenariat avec la Fédération Internationale de Boxe (AIBA) et la Confédération Africaine, la communication entre le CIBOTH et la CONFEJES laisse encore particulièrement à désirer.

Le nouveau Président de l'AIBA, quelques jours après son élection en décembre, a fait part à la CONFEJES, de sa volonté à la fois de mieux promouvoir le développement de la boxe en Afrique et de remédier aux difficultés qui persistent dans le fonctionnement du Centre et ses relations avec les partenaires.

Signalons pour terminer que, dans le cadre de l'arrangement de collaboration signé le 14 mars 2006 avec l'Agence Nationale pour le Sport de Roumanie, ce pays a accepté de soutenir sur le plan technique les différents Centres.

Ainsi le CIBOTH a envoyé une délégation pour participer au mois de mai à une compétition de niveau mondial à Bucarest.

Le CIAD doit organiser en février 2007 une mission en Roumanie pour étudier la possibilité de stages dans les Centres de haut niveau roumain et l'accueil à Dakar d'experts dans le domaine notamment du suivi médical et paramédical.

■ Amélioration du positionnement des Centres

Les nouveaux recrutements ont été l'occasion de concrétiser la liaison entre les stages du Club CONFEJES et les Centres : huit (8) jeunes espoirs ayant participé aux stages du Club CONFEJES ont ainsi intégré les Centres en 2006. L'un d'entre eux, le sauteur en hauteur Burkinabé, Boubacar SERE, quelques mois après son entrée au CIAM, a obtenu la médaille d'argent aux Championnats d'Afrique.

La sélection pour le Club CONFEJES est désormais systématiquement proposée par la Confédération Africaine, en liaison avec la Direction Technique des Centres.

Ainsi le CLUB CONFEJES, après à peine trois (3) ans d'existence, joue désormais pleinement son rôle de sélection des meilleurs éléments pour alimenter le recrutement des Centres.

En appui de cette politique, la Confédération Africaine d'Athlétisme a ouvert un premier Centre régional espoir au Togo, qui a servi de support en mai au stage du Club CONFEJES d'athlétisme.

D'autres ouvertures sont envisagées par la CAA en 2007.

Enfin toutes les conventions de partenariat, déjà signées avec la boxe, la lutte et l'escrime, en cours de négociation pour signature en 2007 avec l'athlétisme et le judo, intègrent les Centres dans un projet plus large de développement de la discipline.

■ Ouverture à d'autres disciplines

Dans le cadre de la Convention de partenariat signée avec la CONFEJES, la Fédération Internationale des Lutttes Associées (FILA) a ouvert, comme prévu deux (2) centres en septembre 2006 : l'un à Thiès (Sénégal) pour les garçons, l'autre à Tunis (Tunisie) pour les filles.

De même l'ouverture d'un Centre, non permanent dans un premier temps, en escrime est programmée pour 2007 en s'appuyant sur l'Ecole Internationale des Maîtres d'Armes existant déjà à Dakar.

Dans les deux cas, la Fédération internationale intervient de manière significative pour la mise à disposition de matériels, le fonctionnement général et la mise à disposition des cadres techniques.

Enfin, s'agissant de la lutte, la Solidarité Olympique vient d'accorder des bourses, qui s'ajoutent à celles accordées par la CONFEJES et la FILA.

En conclusion, il convient de souligner qu'**à l'exception du projet d'ouverture d'un deuxième Centre de judo, toutes les perspectives 2006 figurant dans le précédent rapport d'activités ont été réalisées.**

L'augmentation du taux de la bourse, décidée par le Bureau à Beyrouth a permis de placer dans des conditions matérielles identiques tous les stagiaires des Centres, quelle que soit l'origine de leur bourse.

Pour parfaire le fonctionnement des Centres, il conviendrait cependant que l'ensemble des Etats dont sont originaires les boursiers veillent à ce que les Fédérations nationales assurent, en temps utile, l'inscription officielle de leurs ressortissants aux compétitions continentales et internationales et s'assurent que toutes les dispositions sont prises pour permettre leurs déplacements internationaux hors activités du Centre.

■ Boursiers FFPO

Centre	Hommes	Femmes	Nombre de pays représentés	Liste des pays
Centre International d'Athlétisme de Dakar (CIAD)	7	2	5	Bénin, Mali, Maurice, RCA, Sénégal
Centre International d'Athlétisme de Maurice (CIAM)	4		4	Burkina Faso, Madagascar, Maurice, Sénégal
Centre International de Boxe de Tunis (CIBOTH)	8		5	Egypte, Mali, Maroc, Niger, Tunisie
Centre International du Judo Africain de Rabat (CIJA)	5	5	8	Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Sénégal
Centre International de Lutte de Tunis		6	4	Cameroun, Madagascar, Sénégal, Tunisie
Centre International de Lutte de Thies	2		1	Sénégal
Total	26	13		

Projet n°6 : « Réunion annuelle du Comité scientifique de Lutte contre la Dopage »

Désormais ce groupe de travail portera le nom de « Commission consultative de lutte contre le dopage » suite à la décision n°2 du bureau de la CONFEJES réuni à Beyrouth en mai 2006.

Nouveau Titre : Réunion annuelle de la commission consultative de la Lutte contre le dopage

Lieu : Antananarivo (Madagascar)

Hébergement : «Hôtel de France» au centre de la ville.

Date : 20, 21 et 22 mars 2007

Représentation des différentes zones à cette réunion : M. Jean-De-Dieu NGORÉ ACKA (Canada), M. André BUIST (Canada Québec), M. Constant ROUX (Afrique de l'Ouest 1), M. Bréhima COULIBALY (Afrique de l'Ouest 2), M. Gérard REQUIN (Océan Indien), M. Jean-Marc JULIEN (France), M. Abderrahmane MEDAGHRI (Afrique du Nord), M. Adolphe TCHIKOUNZI (Afrique Centrale), M. Amara TOURE (Afrique Centrale Grands Lacs).

Représentation de l'AMA : M. Rodney SWIGELAAR, Directeur du Bureau régional en Afrique; Mme Julie CARTER, Directrice de l'éducation.

Représentation du Secrétariat général de la CONFEJES : M. Youssouf FALL, Secrétaire général; M. Brahim ALAOUI, Directeur des Programmes EPS/SPORT

Au début de la réunion, les trois (3) nouveaux membres ont été présentés et au début des travaux, le Secrétaire général de la CONFEJES a expliqué que le mode de fonctionnement du comité a été révisé, suite à la décision n°2 de la 7ème Réunion du Bureau de la CONFEJES qui a eu lieu à Beyrouth, donnant mandat au Secrétaire général de «prendre toutes les dispositions nécessaires pour dynamiser le mode de fonctionnement du Comité scientifique de lutte contre le dopage en s'inspirant de la Commission Consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs». Ainsi, des décisions ont été prises pour le renouvellement des membres du comité, et aussi du fonctionnement des réunions, qui seront désormais présidées sur le modèle d'une Commission par le Secrétaire général ou son représentant.

Un bilan des actions programmées au cours de la dernière réunion de Tunis a été dressé. Tous les membres ont constaté la réalisation effective de toutes ces actions, en comparaison avec les années passées.

Le Directeur des Sports a aussi dressé un bilan de la formation des Représentants de zones du comité de lutte contre le dopage (Afrique Centrale et Océan Indien) qui a eu lieu à Brazzaville en février 2007. Il a rappelé que compte tenu de la réalité de la situation de la lutte contre le dopage dans ces deux régions, la Secrétariat général proposera à la prochaine Conférence Ministérielle l'attribution de l'équivalent de 1500 euros pour aider tout les pays qui souhaiteraient monter ou redynamiser leur structure de lutte contre le dopage.

Cette réunion a été marquée par la présence de deux (2) représentants de l'AMA. Tous les présents se sont félicités de ce rapprochement entre les deux (2) structures, et ont manifesté leur souhait pour la signature d'un protocole de partenariat en vue d'un travail collectif et harmonisé dans la lutte contre le dopage en Francophonie.

Concernant l'enquête sur la recherche en médecine traditionnelle, un bilan sur les trois (3) enquêtes réalisées a été établi, et tenant compte des difficultés et problèmes rencontrés, la méthodologie de l'enquête, le guide de l'enquêteur et le questionnaire ont été révisés. L'enquête se poursuivra dans d'autres pays membre de la CONFEJES. Il s'agit de Madagascar, Ile Maurice, Mauritanie, Maroc, Burkina Faso, Tchad, Bénin, Rwanda, Burundi, Tunisie et Cameroun.

Conclusion

La présente réunion s'est avérée très fructueuse, en comparaison avec la précédente réunion du comité tenue à Tunis (Tunisie) en janvier 2006 et au cours de laquelle une certaine inertie du comité avait été enregistrée.

Le bilan dressé par tous les membres à la lumière de ce qui a été programmé pour l'année 2006 a largement été positif :

- la méthodologie de l'enquête, le guide de l'enquêteur et le questionnaire ont été finalisés, ce qui a permis à la pré-enquête sur la recherche en médecine traditionnelle, tant convoitée, d'être réalisée dans trois (3) pays tests ; les résultats des trois (3) enquêtes ont été analysés et seront exploités ;
- la redynamisation du comité, recommandée par le bureau de la CONFEJES, a bien été effective par sa transformation en commission consultative ainsi que par la désignation par la CONFEJES de nouveaux membres dans cette commission ;
- le rapprochement de l'AMA s'est traduit par la présence effective de deux de leurs représentants ainsi que par une harmonisation des actions des deux (2) structures.

Projet n°7 : « Camps d'entraînement préparatoire aux Championnats d'Afrique d'Athlétisme »

Lieu : Quatre Bornes (Ile Maurice)

Période: du 1er au 8 Août 2006

Disciplines retenues: Athlétisme (toutes disciplines confondues)

Site d'hébergement : «Hôtel El Monaco»

Sites d'entraînement : Stade d'Athlétisme de Réduit

Délégation CONFEJES :

Directeur des programmes EPS/Sports : M. Brahim BELGHITI ALAOUI

Directeur des affaires administratives et financières : M. Mansour SY

Délégations participantes :

Bénin : cinq (5) participants dont deux (2) femmes ; Burkina Faso: six (6) participants dont deux (2) femmes ; Centrafrique : une (1) femme ; Comores : deux (2) hommes ; Côte d'Ivoire : deux (2) dont une (1) femme ; Egypte : cinq (5) dont trois (3) femmes ; Mali: trois (3) dont (1) une femme ; Maurice : cinq (5) dont deux (2) femmes ; Sénégal : huit (8) dont trois (3) femmes ; Seychelles : cinq (5) hommes ; Togo: deux (2) dont une (1) femme ; Tunisie: onze (11) dont trois (3) femmes ; Centre International d'Athlétisme de Dakar: dix-huit (18) dont quatre (4) femmes. Les quatorze (14) athlètes sont déjà inclus dans leur délégation.

Au total cinquante-neuf (59) participants dont vingt-trois (23) femmes, soit 39 % de femmes.

Organisation du camp d'entraînement :

Site d'hébergement : un forfait en pension complète a été négocié avec l'hôtel El Monaco à Quatre Bornes (seulement 28 euros par personne) : hôtel propre, confortable et très convivial, avec un personnel très attentif et disponible

Site d'entraînement : le stade de Réduit (à 10mn en bus) est doté de tout ce qu'il faut pour des séances d'entraînement en athlétisme. Il a été mis gracieusement par les autorités Mauriciennes à la disposition des athlètes du camp d'entraînement.

Couverture médicale : l'«Hôtel El Monaco» est situé au centre de la ville de Quatre Bornes à

100m d'une grande clinique avec une permanence 24h sur 24h. Nous avons pris contact avec son directeur pour les procédures de la prise en charge de quelques cas de maladies signalées (angines, infections...). Ceci nous a évité d'engager un médecin et un infirmier.

Les séances de kinésithérapie ont été assurées par le kinésithérapeute du CIAD.

Sorties : Une excursion au nord de l'Ile a été organisée pour tous les athlètes et encadreurs (sites historiques, temples, plages, shopping...) avec un déjeuner dans un restaurant Asiatique, et la veille de la clôture du camp d'entraînement, un dîner dans un grand restaurant dans le sud de l'Ile a été offert à tous les participants, en présence du Secrétaire général de la CONFEJES et de M. le Ministre de la Jeunesse et des Sports de l'Ile Maurice et en compagnie du correspondant national de la CONFEJES de l'Ile Maurice. Ce repas a permis au Secrétaire général et au Ministre de faire le tour des tables et de se rapprocher des athlètes pour les encourager à la veille des compétitions.

Une ambiance chaleureuse et fraternelle a régné durant toute la soirée, et quelques mots ont été prononcés par le Secrétaire général et le Ministre pour clôturer le camp d'entraînement.

Résultats des compétitions : Sur les quarante-sept (47) athlètes des pays membres de la CONFEJES qui ont pris part au camp d'entraînement onze **(11) ont eu une médaille et deux (2) doubles médailles** avec un total de quinze (15) médailles, soit treize (13) athlètes médaillés sur quarante-cinq (45) ce qui représente 30% des participants.

70% de ces médaillés sont des femmes soit neuf (9) sur treize (13) médailles avec trois (3) médailles d'or sur cinq (5), trois (3) médailles d'argent sur cinq (5) et quatre (4) médailles de bronze sur cinq (5).

Conclusion

- Problèmes rencontrés :
 - Plusieurs délégations ont confirmé leur participation au camp d'entraînement mais ne sont pas venues et n'ont même pas annoncé leur désistement ;
 - La plupart des délégations n'ont pas annoncé leur plan de vols, ce qui nous a posé un problème pour les transferts de l'aéroport ;
 - Certaines délégations sont venues sans aucun responsable. Il y avait alors absence d'interlocuteur.
- Points forts du camp d'entraînement :
 - Climat favorable et modéré ;
 - Proximité du site d'entraînement par rapport au lieu d'hébergement (10mn en bus) ;
 - Interaction des entraîneurs entre eux, ainsi que des athlètes ;
 - Communication très facile avec tous les participants ;
 - Staff de l'Hôtel professionnel et très disponible, ce qui nous a facilité en grande partie l'organisation de ce camp.

Projet n°10 : « Formation des représentants de zone du Comité Scientifique de lutte contre le dopage »

Lieu : Brazzaville (Congo)

Période: 19 au 22 février 2007

Site d'hébergement : «Hôtel du Boulevard»

Pays Participants : Deux zones : Afrique Centrale et Grand Lacs, Océan Indien

Dix (10) pays (13 participants) ont été représentés à cette formation : Burundi (1), Cameroun (1), Centrafrique (1), Djibouti (1), Gabon (1), RDC (1), Rwanda (1), Seychelles (1), Tchad (1), Congo (3).

Expertise :

Deux (2) experts ont assuré cette formation : le Docteur Gabriel DOLLE, responsable du département Antidopage de l'IAAF et le Docteur Rafik MANKAI, responsable du département de la médecine du sport du Centre national de Médecine du Sport de Tunis.

Représentation du Secrétariat général : le Directeur des Programmes EPS/Sport : M. Brahim BELGHITI ALAOUI

Déroulement de la formation :

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cette formation. La démarche didactique proposée et qui a été prise en compte par les experts pour l'élaboration du programme de cette formation, a permis à tous les participants :

- d'être au courant de ce que peut représenter et surtout de l'utilité d'une politique de lutte contre le dopage dans un pays ;
- d'être au courant des bases réglementaires et des Conventions internationales qui régissent les programmes de lutte contre le dopage ;
- de prendre connaissance de l'expérience de l'IAAF et de l'expérience d'un pays africain (la Tunisie) ;
- et enfin, sous forme de travaux dirigés, de mettre en place un programme national de lutte contre le dopage. Il est important de noter que cet exercice a été marqué par un intérêt et une prise de conscience particulière de la part des participants ; aussi, les programmes nationaux élaborés ont été d'une très grande qualité.

Conclusion

On peut dire aujourd'hui, que dans tous les pays représentés lors de cette formation, **les participants sont en mesure de monter une structure nationale de lutte contre le dopage**, à condition qu'il y ait la mise en place d'un petit budget et surtout une volonté politique gouvernementale pour accompagner cette action.

La CONFEJES se devra d'insister, à chaque occasion qui se présente auprès de ses Ministres membres de la Conférence, sur l'importance de la question de la lutte contre le dopage : Une prochaine ministérielle pourra être accompagnée de la thématique lutte contre le dopage.

Enfin, cette formation sera encore proposée pour la programmation 2007 pour les pays des zones de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord.

Projet n° 11 : « Formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la rentabilité »

Projet exécuté en étroite collaboration avec le gouvernement de la Communauté Française de Belgique.

Lieu : Spa (Belgique)

Période : du 30 octobre au 2 novembre 2006

Site d'hébergement : Centre Sportif « La Fraîneuse », établissement relevant de l'ADEPS. Un

centre d'hébergement de très haute qualité avec des prix proposés très raisonnables.

Transport local : le transport local a été assuré gracieusement par la Communauté Française de Belgique.

Pays participants : onze (11) pays ont participé à cette formation (un par pays) : Bénin, Côte d'Ivoire, Cap Vert, Guinée Bissau, Liban, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Roumanie et le Sénégal.

Experts : quatre (4) experts ont été désignés par la Communauté Française de Belgique. Ces experts sont membres de l'AES.

Déroulement de la formation :

Sur quatre (4) jours, quatre (4) experts ont assuré cette formation.

Plusieurs thèmes ont été abordés : conception d'un centre sportif, aspects techniques et maintenance, GRH, gestion des aspects financiers, gestion des aspects commerciaux, le développement durable d'un centre sportif.

Conclusion :

Cette formation a été très positive. Les participants ont été attentifs et assidus jusqu'à la clôture de la formation. Ceci témoigne de l'intérêt qu'ils ont accordé aux thèmes abordés. Ils ont promis d'organiser des sessions de formation sur le même thème pour leurs collègues une fois de retour dans leur pays : **l'effet démultiplicateur de la formation sera alors réalisé.**

La qualité et la diversité des interventions ont aussi joué un rôle positif dans cette formation. Les experts proposés par la Communauté Française de Belgique sont eux-mêmes des gestionnaires d'infrastructures sportives et connaissent bien les problèmes réels auxquels on peut se confronter dans ce domaine. Une riche documentation sur chacun des sujets a été mise à la disposition de tous les participants.

La collaboration de la Communauté Française de Belgique à l'exécution de ce projet a, en grande partie, contribué à la réussite de cette formation.

Remarque : Notons qu'au début, la Communauté Française de Belgique avait mis seulement un expert pour ce projet. Mais après plusieurs échanges et avec l'accord des autorités, il a été finalement programmé en Belgique ; ce qui leur a permis d'économiser sur les prises en charge de l'expert en dehors du pays et pouvoir ainsi en affecter quatre (4) pour la même formation.

Enfin, cette formation sera encore proposée pour la programmation 2007 pour les pays des zones de l'Afrique Centrale et de l'Océan Indien.